

Contenu proposé par l'Association e-Enfance avec le soutien de Carrefour Assurance.



Les CLIQUADONFFE

Chroniques d'une famille connectée



EPISODE 9

La vengeance en 1 clic

- Revenge porn -

BZZZ
BZZZ



Pas possible ??

D'abord on regarde pas son portable à table...

Ta mère a raison... Mais qu'est-ce qui se passe ?



C'est Théo, l'ex de Léa, j'y crois pas, il a posté un truc sur Léa... Regardez ! Il l'a balancé à tout le monde !

Et c'est Léa t'es sûre ?



Ben je sais qu'elle a un papillon tatoué sur le ventre. C'est trop nul, il veut la faire passer pour une S...!

Parle pas comme ça Léa... Mais oui c'est très grave ce qu'il a fait !

Peut-être parce qu'il a voulu se venger ? Tout le monde sait qu'ils ont cassé il y a 2 semaines.

Oui c'est sans doute du « revenge porn », une vengeance fréquente paraît-il, chez les ados. Pauvre Léa !



Faut la prévenir, pas sûr qu'elle sache ! Elle pourra agir vite ! Il paraît qu'il existe un numéro pour ça.

3018



Tu vois ma chérie, il faut vraiment faire attention avec les photos qu'on échange. En un clic ça peut être diffusé à la terre entière !

Oh la la ! Pour rien au monde je voudrais que mes photos intimes se retrouvent partout ! La honte !



Oui parfois ça mène à des drames ces histoires là... Mais bon, ta Léa, elle a de la chance dans son malheur. On voit pas son visage c'est déjà ça.

Bon file ! Va prévenir ta copine !

...Juste des seins et un papillon...



L'avis d'expert de l'Association e-Enfance :

Le revenge porn consiste à se venger d'une personne en diffusant des contenus sexuellement explicites sans son consentement. C'est un délit puni par la loi. Comment prévenir ce danger et que faire en cas de problème ? Retrouvez les conseils de l'Association e-Enfance.